

Informations de base

2024/2597(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Définition des critères de désignation de prestataires tiers de services TIC comme critiques pour les entités financières

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur